



L'insertion par l'activité économique selon Ozanam services

Résumé : Sorte d'agence d'intérim solidaire, Ozanam services appuie, depuis 1988 dans le 15^e arrondissement de Paris, la réinsertion socio-professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi. Cette association intermédiaire leur propose des missions ponctuelles et régulières (entretien de locaux, petits travaux de rénovation, manutention, service à la personne...) ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

AUTEUR(S)

Marie-José CASTILLO
Directrice
ozanam15 @orange.fr

Fiche rédigée par :
Joseph AIMARD

PROGRAMME

Démarrage : 1988
Lieu de réalisation : Paris et proche couronne
Budget : 429550 €
Origine et spécificités du financement :
Subventions publiques et revenus des missions

ORGANISME(S)

OZANAM Services
153, rue de la Croix Nivert
75015 Paris
<http://www.ozanamservices.fr/>
Salariés : 7
Bénévoles : 20



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Solution(s) : Développement territorial, Economie solidaire, Emploi

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Chômeurs, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Travail, Éducation, Formation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : CASTILLO, « L'insertion par l'activité économique selon Ozanam services », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Ozanam Services est une association intermédiaire créée en 1988 à l'initiative de la Société des Conférences Saint-Vincent de Paul – Conseil de Paris. Ce statut d'association existe en France depuis 1987. Il s'agit de Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) qui, pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle, propose à des personnes en difficulté des contrats de travail auprès de particuliers, de collectivités et d'entreprises sur un territoire défini. Ces contrats sont encadrés par une convention signée avec les pouvoirs publics, qui permet l'exonération des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales, dans la limite de 1 200 heures rémunérées par an et par salarié.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer des missions ponctuelles ou régulières aux demandeurs d'emploi
- Faciliter la réinsertion vers un emploi durable

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Accompagnement professionnel et programme de formations adaptés aux salariés en insertion
- Prestations proposées :
 - > aux associations / collectivités / partenaires institutionnels / entreprises : entretien de locaux (gardiennage, entretien de bureaux...), travaux de rénovation (peinture, électricité, plomberie, menuiserie et sol), maintenance informatique, manutention (déménagement, montage / démontage mobilier, chauffeur...), travaux administratifs (accueil, standard, secrétariat...)
 - > aux particuliers : service à la personne (ménages, repassage, courses, jardinage, bricolage, garde d'enfants...)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2014 : 37 066 heures de travail effectué, 157 salariés en insertion dont 42 au RSA (Revenu de Solidarité Active) et 41 sorties positives (11 CDI, 26 CDD et 4 formations qualifiantes)
- Profil des salariés : cumul des difficultés (bas niveau de formation, familles monoparentales, problèmes linguistiques...)
- 30 à 60 intervenants selon l'activité



ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ozanam services fait partie des premières associations intermédiaires à avoir été mises en place en France.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Partenaires locaux : CSVP (Conférence Saint-Vincent de Paul) et associations
- Services publics : DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Pôle emploi, Mairie de PARIS, Maisons de l'emploi (13e, 14e, 18e et 19e), ARDIE (Association Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Économique) et Région Ile-de-France

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

Les travailleurs ont parfois des difficultés à retrouver un vrai rythme de travail : ponctualité, respect des consignes, sérieux dans le travail...

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Livrets d'accueil et de suivi, feuille d'engagement, feuilles d'ordre de missions avec les tâches à effectuer
- Visites sur les sites ou appels pour vérifier le bon déroulement des missions
- Identification lors de l'inscription des intervenants les personnes nécessitant des accompagnements spécifiques (cours d'alphabétisation...)

Améliorations futures possibles :

Mise en place d'un site internet d'informations et de supports de communication (dépliants et cartes de visites personnalisées)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Gestion des ressources humaines similaire à celles d'un employeur traditionnel : contrats de travail, paiement des salaires, déclaration URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) et paiement des cotisations sociales
- Avantages pour les clients : devis gratuit, facturation non assujettie à la TVA, déduction fiscale pour l'aide à la personne, pas de frais de dossier
- Document à fournir pour l'inscription des salariés : inscription à Pôle emploi, Carte d'identité (ou titre de séjour avec autorisation de travail), Carte vitale, attestation de Couverture Maladie Universelle (le cas échéant), notification du RSA, CV et fiche de liaison IAE (Insertion par l'Activité Economique)